

# La Norme NFC 15-100

La norme NF C 15-100 fixe la réglementation des installations électriques en France. Régulièrement remise à jour pour prendre en compte les évolutions des besoins en électricité, elle se porte garante de la protection de l'installation et celle des personnes.

## ■ Pour du neuf : Dans le contexte SIMU, à savoir moteurs pour volets roulants et stores :

- "Au moins 4 circuits spécialisés doivent être prévus (771.314.2.2) dont un pour les volets roulants. Pour les points extérieurs prévus tels que store bannes, etc. les points d'alimentation sont à réaliser".
- Le repiquage sur une prise de courant n'est pas autorisé dans du neuf, car le volet / store est considéré comme une ligne spécialisée.
- Pour de la rénovation comme pour le neuf, les mêmes règles s'appliquent.

## ■ Deux remarques :

- Dans le cas d'une installation neuve dans des bâtiments existants, la rénovation est considérée comme totale. Cela nécessite donc la création d'une ligne spécialisée.
- Dans le cas d'une rénovation partielle, celle-ci doit être au minimum mise en sécurité.

Le dispositif de protection pour la ligne spécialisée "volet roulant" est le suivant :

- Section minimale des âmes en cuivre : 1,5m<sup>2</sup>
- Protection mini. à installer : fusible : 10A + disjoncteur : 16A
- Le moteur doit toujours être raccordé à la terre, chaque ligne d'alimentation doit comporter un fil de terre.

## ■ Exemple de ligne spécialisée "volet roulant" :



# La Norme NFC 15-100

## ■ Pour tous les cas :

- Quel que soit le type d'installation, celle-ci doit être équipée d'un dispositif de protection contre les surcharges (ou sur-intensités) et contre les courts-circuits.
- L'utilisation de disjoncteurs (magnétothermiques ou électroniques) et de fusibles est donc **obligatoire**.

Le tableau ci-dessous résume les puissances (et donc le nombre de moteurs) admissibles par les dispositifs de protection.

Commande de groupe :

	Fusible 10A	Disjoncteur 16A
Puissance admissible sur la ligne spécialisée	766 W	1226 W

Commande individuelle :

- Plusieurs paramètres sont à prendre en compte dans le calcul des puissances admissibles pour des commandes individuelles (mode de pose, rendement électrique moteur, etc.). Pour plus d'informations, veuillez contacter votre électricien ou la société SIMU.